LEGENDE DU FOND DE PLAN

- : Route Territoriale / Provinciale
- : Route Municipale
- : Voie Urbaine / Chemin Rural
- : Limite commune
- : Equipements publics existants
- : Cimetière
- : Bâtiment public
- : Espace boisé à créer
- : Emprise équipements publics

21 : Ecole maternelle de Nassirah
34 : Voirie de 10m (Bouraké)

Fond de plan : *extraction DXF de données de la DITTT, de l'ADRAF, de la DIMENC et de la DAVAR (2010-2011), généralisation des données à la précision du 1/25.000e, 1/5.000e & 1/2.000e.*

Parcellaire : *extraction DXF de données de la DITTT (source DITTT-NC, selon le fichier cadastrale numérique 2010), généralisation des données à la précision du 1/25.000e, 1/5.000e & 1/2.000e.*

Servitudes : *extraction DXF de données et numérisation de données d'après le dossier de servitudes constitué par Design Construction (2010-2011), généralisation des données à la précision du 1/25.000e, 1/5.000e & 1/2.000e.*

Zonage : *numérisation du zonage d'après les études du bureau d'études Design Construction (2010-2011), généralisation des données à la précision du 1/25.000e, 1/5.000e & 1/2.000e.*

LEGENDE ZONAGE DU PUD

- : Limite zone PUD
- : Limite parcellaire
- UA : zone centrale
- UB : zone résidentielle
- UI : zone d'activité artisanales et industrielles
- ULT : zone de loisir & tourisme
- UR : zone d'habitat rural
- NC : zone de ressources naturelles (NCa, NCt)
- ND : zone naturelle protégée
- NL : zone de loisir
- NMin : zone potentiellement minière
- TC : zone de terre coutumière (TC1c, TC1h, TC1p, TC2)
- AUB : zone à urbaniser résidentielle (UB)
- AUR : zone à urbaniser habitat rural (UR)

Liste des plans des zonages
Planche III.1 : partie Ouest de la commune
Planche III.2 : partie Est de la commune
Planche III.3 : Bourake
Planche III.4 : Village
Planche III.5 : Port Ouenghi
Planche III.6 : Tomo

PLAN DE REPERAGE

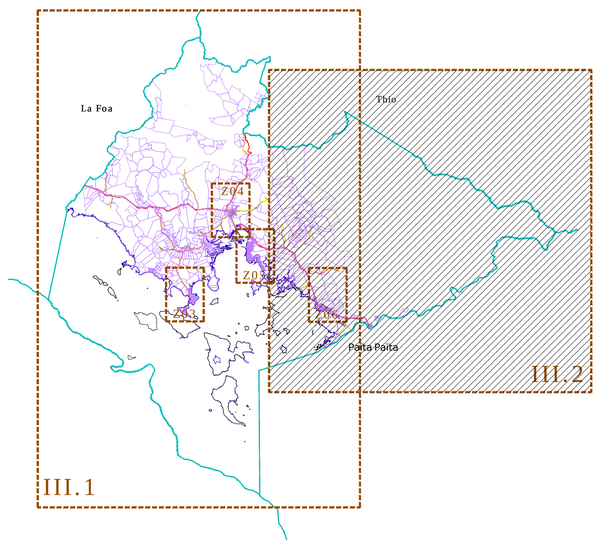

NOUVELLE-CALEDONIE
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD
COMMUNE DE BOULOUPARIS

VILLE DE Boulouparis

PLAN D'URBANISME DIRECTEUR
Commune de BOULOUPARIS
III - DOCUMENTS GRAPHIQUES
PARTIE EST DE LA COMMUNE

Approuvé le 29/08/13 par délibération n°34-2013/APS
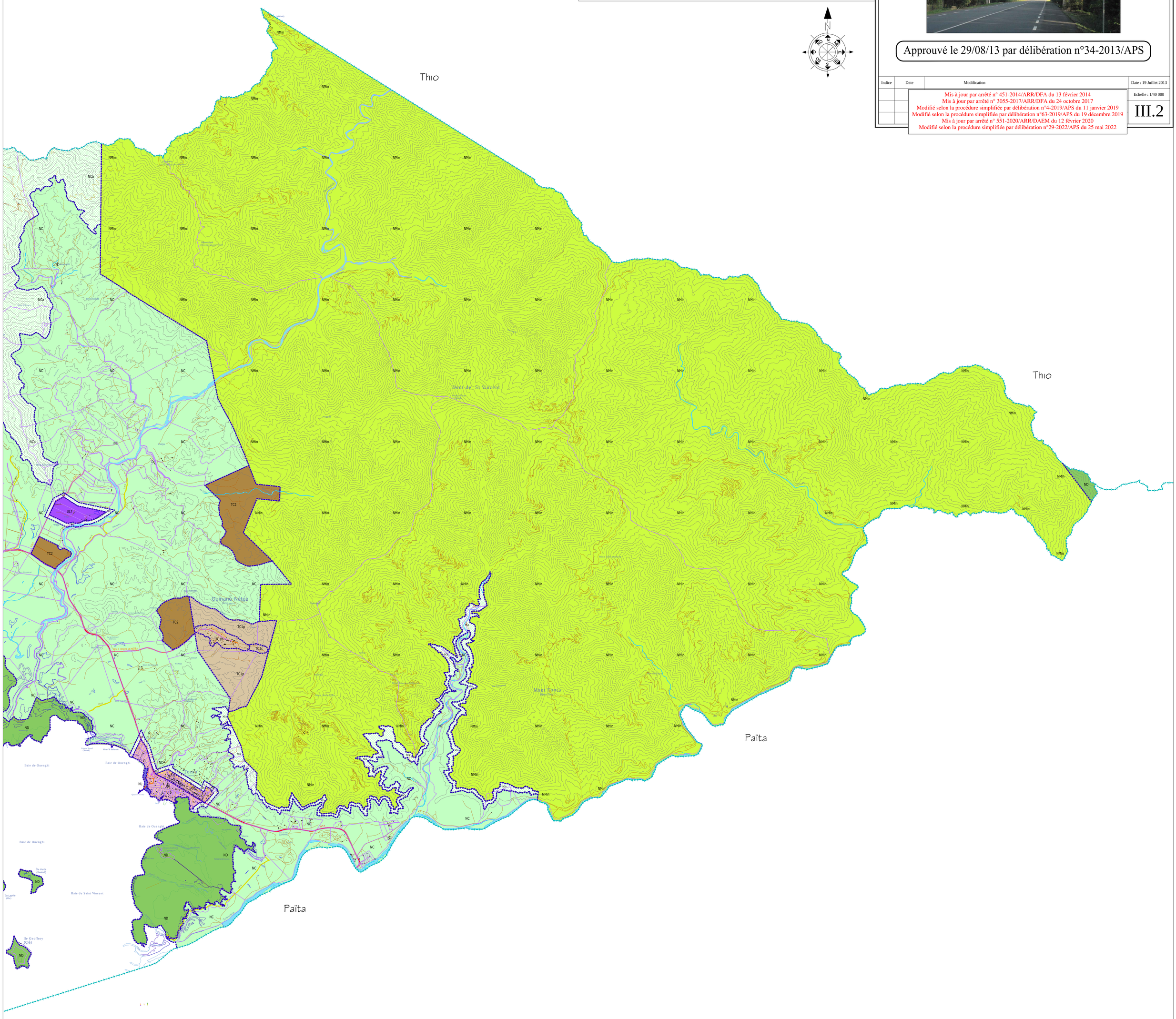
Indice	Date	Modification	Date : 19 Juillet 2013
		Mis à jour par arrêté n° 451-2014/ARR/DFA du 13 février 2014 Mis à jour par arrêté n° 3055-2017/ARR/DFA du 24 octobre 2017 Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n°4-2019/APS du 11 janvier 2019 Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n°63-2019/APS du 19 décembre 2019 Mis à jour par arrêté n° 551-2020/ARR/DAEM du 12 février 2020 Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n°29-2022/APS du 25 mai 2022	Echelle : 1/40 000
			III.2